

Votre contact service client

nutrition@eurofinsfr.com
 +332 72 25 62 70
 Du lundi au vendredi de 9H00-12H30 & 13H30-18H00
www.eurofins.com

Client :

NUTRIMEA

20 rue des Petits Champs
 75002 Paris
 France

Echantillon n° : 968-2025-00039291

Commande n° : 968-2025-008570

Code client : A00469024XNX

Date de réception : 13/03/2025

Date de mise en analyse : 17/03/2025

Date de fin d'analyse : 20/03/2025

Température de réception : Température ambiante

Plastimea SA

TVA BE0839 422 855 Comptabilite
 112, Rue Saint-Denis
 1190 Forest
 Belgium

Destinataire de copie : C. Martin (NUTRIMEA) ; A. MAALIKI (NUTRIMEA)

Informations fournies par le client

Référence Client : 4- Oméga 3 krill

Type de Container : Emballage commercial

N° lot : 



Code	Paramètres [Méthode]	Résultats
Portion analytique		
Analyses élémentaires		
J1001	Préparation échantillon pour AAS/ICP [DIN EN 13805 (2014-12), mod., Digestion micro-ondes]	
YL	préparation d'échantillon (1)	done
J8306	Plomb (Pb) [DIN EN 15763:2010 (2010-04), mod., ICP/MS]	
YL	Plomb (1)	< 0,05 mg/kg
J8308	Cadmium (ICP-MS) [DIN EN 15763:2010 (2010-04), mod., ICP/MS]	
YL	Cadmium (Cd) (1)	< 0,01 mg/kg
JCHG2	Mercure (Hg) - ICP-MS [DIN EN 15763:2010 (2010-04), mod., ICP/MS]	
YL	Mercury (Hg) (1)	< 0,005 mg/kg

Notes explicatives

(1) La détermination a été sous-traitée à Eurofins WEJ Contaminants GmbH (HH), DE

Informations sur l'accréditation

YL : Seuls les paramètres avec ce préfixe sont couverts par l'accréditation

DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAKKS D-PL-14602-01-00 (Portée sur <https://www.dakks.de/de/akkreditierte-stelle.html?id=D-PL-14602-01-00>)

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel que reçu ou pris en charge.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel que reçu ou pris en charge.

Nantes, 20/03/2025



Laurence Moinard +33 (0)251825546